



Département	Vendée
Commune	Sevremont (anciennement Saint-Michel-Mont-Mercure)
Fouille préventive réalisée par	Inrap
Responsable scientifique	M. Roland LE GUEVELLOU
Aménageur	Conseil Départemental de la Vendée
Nature de l'aménagement	Aménagements routiers
Suivi scientifique	DRAC Pays de la Loire



LE FOSSE LATENIEN INACHEVE DE LA LOUISIERE

Le site de La Louisière a été découvert en 2016 lors d'un diagnostic du contournement routier de Saint-Michel-Mont-Mercure réalisé par une équipe du Service du Patrimoine Architectural Mobilier et Archéologie du Conseil Départemental de la Vendée sous la direction de M. Hillairet. La fouille a été menée en 2017 par une équipe de l'Inrap sous la direction de R. Le Guévellou.

La commune de Saint-Michel-Mont-Mercure est installée au cœur des Collines Vendéennes, paysage du Haut Bocage qui désigne un secteur géographique marqué par les fortes déformations géologiques de l'extrémité sud du Massif armoricain. L'altitude moyenne s'établit autour de 240 à 250 m NGF. Le site de La Louisière est implanté sur un des plateaux intermédiaires à 254 m NGF. Vers le sud-ouest, il domine la plaine du Bas Bocage ; vers le nord-ouest, il contrôle une vallée, axe de communication probable. L'étude des vestiges de La Louisière intègre donc le cadre de réflexion sur les habitats protohistoriques de hauteur.

Outre une série de fosses attribuables à la Préhistoire, la fouille a mis en évidence la suite du tracé d'un fossé laténien de dimensions conséquentes (2 m 50 de large ; 2 m de profondeur) au profil en « V » creusé dans le granit et la cornéenne, deux roches métamorphiques très dures constituant le socle rocheux. Perçu lors du diagnostic, ce fossé est constitutif d'une enceinte reconnue sur plus de 150 m hors emprise ; son tracé dessine nettement un enclos de forme quadrangulaire de grandes dimensions (Hillairet, 2016). La datation C 14 de charbons de bois recueillis dans son comblement pallie l'indigence en mobilier et renvoie à La Tène B/La Tène C1 (390-200 av. n. è.) (Hillairet, 2016). L'interruption de son creusement au centre du décapage interroge sur les circonstances et les raisons qui ont conduit à l'abandon de cet ouvrage, du moins pour la partie considérée. Une continuité de l'occupation est attestée par un ensemble de petits fossés de clôture ; l'un d'entre eux reprend le tracé du gros fossé d'enclos. Le mobilier issu de ces contextes est daté de La Tène finale ; on relève notamment la présence de fragments d'amphores de type Dressel 1. Quelques rares creusements annexes en fosse complètent l'inventaire des structures laténiennes révélées par la fouille.

A titre d'hypothèse, cet exemple de puissant fossé d'enclos inachevé pourrait constituer un épisode du vaste mouvement de restructuration de l'habitat laténien dans le courant du II e. s. av. n. è. On peut avancer l'idée de l'abandon d'un ouvrage inadapté à de nouvelles contingences économiques, sociales et politiques. Lors de sa conception à La Tène ancienne, l'enclos, par les dimensions de son creusement accrues par celles de son talus, revêtait un caractère imposant ; après son abandon au tournant de La Tène moyenne/La Tène finale, la structuration de l'espace se fait au profit de petits fossés de clôture. La vocation du site n'est, dès lors, plus la même.

M. Roland LE GUEVELLOU
Inrap

Fig. 1
Vue des résultats du diagnostic et du fossé sur photographie aérienne (Hillairet 2016)



Fig. 2
Plan général de l'emprise de fouille (R. Le Guevellou)

Bibliographie :

Hillairet 2016 : Hillairet (M.) – Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière (Vendée, Pays de la Loire)
Tranche 3- Le Poulet, La Buzenièrre, le Paradis, Bel-Air, La Louisière. Rapport final d'opération archéologique.
Conseil Départemental de la Vendée, pôle Culture. Direction du Patrimoine Culturel. Service du Patrimoine Architectural Mobilier et Archéologique.

